



DES SENIORS À LA BIBLIOTHÈQUE

UN NOUVEAU PUBLIC CIBLE POUR LES POLITIQUES DE LECTURE PUBLIQUE

ANNE-CHRISTELLE LOSSER

En juillet 2012, l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) publiait un rapport sur *Les bibliothèques et l'accès des*

Les seniors disposent de temps libre mais fréquentent proportionnellement peu les bibliothèques. Si les services traditionnels sont accessibles à beaucoup d'entre eux, il convient de se demander comment adapter l'offre à ce public protéiforme, notamment en direction des plus fragiles, les seniors empêchés. Afin de mener cette réflexion, les bibliothèques doivent penser les seniors comme un public cible, être à l'écoute de leurs besoins et ne pas hésiter à innover.

*«seniors» et des personnes âgées à la lecture*¹, qui soulignait le paradoxe existant entre le temps libre dont disposent les seniors et leur moindre fréquentation des bibliothèques. Or, le thème des relations entre seniors et bibliothèques² est peu abordé dans la littérature professionnelle mais semble émerger comme une préoccupation nouvelle.

¹ Yves Alix, *Les bibliothèques et l'accès des «seniors» et des personnes âgées à la lecture*, rapport à Madame la ministre de la Culture et de la Communication, Inspection générale des bibliothèques. Rapport n° 2012-23, juillet 2012. Disponible en ligne.

² Anne-Christelle Losser, *Que sont nos seniors devenus ? Les seniors, un public cible en devenir pour les bibliothèques*, mémoire d'étude du DCB, Esssib, 2014. Disponible en ligne.

Demandons-nous d'abord ce qu'est un senior, étape préalable si l'on veut développer une approche par les publics. Étudions ensuite les pratiques culturelles des seniors et leurs liens avec les bibliothèques. Voyons enfin quelle est l'offre proposée et comment elle peut évoluer pour mieux répondre aux attentes de ce public.

SENIOR, VOUS AVEZ DIT SENIOR ?

La France comptait en 2012, selon l'Insee, 63,35 millions d'habitants, avec un vieillissement tendanciel : les plus de 65 ans représentaient 17,1 % de la population dont plus de la moitié âgés de 75 ans et plus. En 2060, selon les projections, la France comptera 74 millions d'habitants dont 23,6 millions auront plus de 60 ans, soit près d'un Français sur trois.

Mais, qu'est-ce qu'un senior ? Les seniors s'apparentent classiquement à la population des plus de 60 ans mais ce groupe n'est pas uniforme. Pour Serge Guérin, « *l'appropriation par le public et les médias du mot senior va au-delà*

*de l'effet de mode. [...] englobe plusieurs situations sociales (l'actif, le préretraité et le retraité), reste flou sur la limite d'âge [...] et se veut porteur d'une image positive qui s'oppose aux dénominations traditionnelles. [...] le mot senior indique que l'individu entre dans une nouvelle étape de sa vie et qu'il peut trouver d'autres modes d'identification que le travail*³ ».

À l'évidence, les seniors représentent une réalité complexe qui incite à proposer des typologies. Serge Guérin en distingue au moins trois : « *les SeTra (Seniors Traditionnels), les BooBos (Boomers Bohèmes) et les SeFra (Seniors Fragilisés)* » :

« – Les *SeTra* conservent à 55, 70 ou 85 ans peu ou prou le même type de comportement : plutôt conservateurs, ils donnent la priorité aux valeurs sûres et consomment sans ostentation. La transmission et l'héritage restent des objectifs structurants. Ils restent très consommateurs d'autant qu'ils ont fini de rembourser les emprunts contractés et qu'ils sont souvent propriétaires de leur logement. En termes d'ampleur, ils sont dominants : 12 millions de personnes environ.

³ Serge Guérin, *L'invention des seniors*, Hachette, collection « Pluriel », 2002.

- Les *SeFra* constituent la partie la moins médiatisée des seniors car ce sont les plus fragiles et les moins « médiatiquement corrects ». Ils représentent une consommation plus spécifique à travers une demande pour des biens et services d'accompagnement, de sécurité et à très fort contenu médicalisé. Ils sont et seront fortement générateurs de création de nouveaux emplois. Au plan quantitatif, ils représentent près de 1,5 million de personnes.
- Les *Boobos*, ces jeunes seniors issus du baby-boom, sont les gagnants du début du millénaire et s'apprêtent à former le groupe dominant à travers la détention du pouvoir économique et de l'influence culturelle. Cette population est de plus en plus en capacité d'orienter la consommation globale, de faire et défaire les modes et les tendances. Ils représentent environ 8 millions de personnes et, chaque année, 140 000 foyers supplémentaires viennent les rejoindre. »

D'autres catégories peuvent être proposées : la revue en ligne *Seniorscopie*⁴, qui analyse les tendances au plan marketing des seniors, distingue les *boomers* (1946-1964), les *seniors* (1930-1946) et les *ainés* (nés avant 1930).

Enfin, d'un point de vue gériatrique, trois tranches d'âge sont classiquement identifiées : les 60-75 ans, qui ont peu recours aux soins, les 75-85 ans qui ont un risque plus élevé de présenter des problèmes de santé et auxquels s'applique le concept de *fragilité*, et enfin les plus de 85 ans, qui entrent dans le *grand âge* avec un risque accru de dépendance.

La nécessité de proposer des catégories dans plusieurs disciplines renforce l'idée que les seniors sont une frange de la population complexe, aux comportements et attentes diversifiés.

LES SENIORS, QUELLES PRATIQUES CULTURELLES ET QUEL PUBLIC POUR LES BIBLIOTHÈQUES ?

UN PUBLIC COMPLEXE

Les principales sources sur les pratiques culturelles des seniors restent les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français⁵ et l'enquête de 1993 menée par la Fondation nationale de gérontologie (FNG) et le ministère de la Culture⁶. Du point de vue des « dynamiques générationnelles⁷ », Olivier Donnat relève plusieurs tendances : consommation plus forte de programmes télévisés, fréquentation des salles de cinéma notamment par les baby-boomers, vieillissement tendanciel des publics pour les visites de musées et d'expositions et les concerts classiques. Cependant, l'enquête de 2008 montre que : « *Chez les 65 ans et plus, près de la moitié (45 %) n'ont franchi les portes d'aucun équipement culturel au cours des 12 derniers mois, ce qui renvoie en partie à leur âge mais traduit aussi leur faible niveau de diplôme d'ensemble, et, pour beaucoup, leur éloignement de l'offre culturelle* »⁸.

Qu'en est-il de leur intérêt pour la lecture ? Concernant les imprimés, la baisse globale enregistrée est moindre chez les seniors, d'où un vieillissement du lectorat des journaux. Quant à la lecture de livres, globalement en baisse : « *Les seniors ont rattrapé leur retard, provoquant un vieillissement du lectorat qui est plus net encore au niveau de la lecture régulière. Être un fort lecteur n'est plus une propriété étroitement associée à la jeunesse [...] les personnes de plus de 60 ans et plus comptent autant de forts lecteurs que les 15-24 ans* »⁹.

Enfin, concernant la fréquentation des bibliothèques, en 2009 « *la baisse des inscriptions des 15-19 ans [était] compensée par la progression des*

⁴ <http://www.seniorscopie.com>

⁵ Olivier Donnat et Denis Cogneau, *Les pratiques culturelles des Français 1973-1989*, La Découverte/La Documentation française, 1990.
Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Ministère de la Culture et de la Communication/La Découverte, 2009.

⁶ Fondation nationale de gérontologie, sous la direction de Paul Paillat, *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Ministère de la Culture et de la Francophonie/La Documentation française, 1993.

⁷ Olivier Donnat, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », *Culture Prospective*, 2007/3, juin 2007.

⁸ *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, op. cit.

⁹ *Ibid.*



55 ans et plus, ce qui se traduit au final par un vieillissement de la population des inscrits¹⁰». Cependant, 84 % des plus de 65 ans déclarent ne jamais fréquenter la bibliothèque (contre 72 % pour l'ensemble).

UN PUBLIC MAL CONNU

Les seniors restent globalement un public mal connu des professionnels des bibliothèques, probablement du fait de sa complexité. Des travaux menés à l'Enssib font ressortir : d'une part, peu de spécificité des usages et attentes des seniors mais aussi le constat que « face à cette multiplicité observée, le discours des bibliothécaires [...] a semblé assez simplificateur et caricatural, limitant les personnes âgées à de "charmantes mamies consommatrices assidues de romans à l'eau de rose" et à des "papys lecteurs compulsifs de la presse et amateurs d'histoire locale"¹¹ ». Ce constat rejoint la « galerie de portraits », issus de travaux de groupes avec des bibliothécaires, de Marielle de Miribel¹² (« Large vision ou la dame âgée à handicap visuel » ; « Monsieur "Moi, d'abord !" ou le retraité lecteur de la presse quotidienne » et « Au rendez-vous des fidèles »).

UN PUBLIC PEU PRÉSENT, MAIS POURQUOI ?

Bien que l'on dispose de peu de données sur la relative désaffection des seniors pour les bibliothèques, certaines explications peuvent cependant être avancées. Tout d'abord, une part non négligeable de la catégorie des seniors répond aux caractéristiques d'un public empêché. Cet « empêchement » peut être dû à des raisons physiques et à une incapacité fonctionnelle progressive dans les déplacements et elle prend de l'importance avec l'avancée en âge. L'autre source « d'empêchement » peut être la survenue (progressive) d'un handicap – visuel ou auditif –, qui conduit le senior à ne plus fréquenter la bibliothèque car il ne peut plus profiter des ressources proposées.

Une autre raison est le fait que la bibliothèque ou la lecture sont en concurrence : les seniors les plus valides peuvent être tentés de privilégier d'autres activités (voyages, activités en plein air). C'est en tout cas ce qui ressort d'une enquête publiée sur Quintonic.fr¹³, site communautaire dédié aux 50 ans et plus, qui révélait également que presque un senior sur trois (31 %) lirait entre 0 et 5 livres seulement par an. Par ailleurs, des questions pratiques liées aux aménagements peuvent freiner la venue des seniors, comme le manque d'accessibilité extérieure ou des équipements peu adaptés. Dans une étude, un usager âgé relevait : « Les fauteuils [de la section Image et son, à Blois, pour l'écoute], on ne peut pas en sortir quand on arrive à mon âge¹⁴. » Si ces aspects (fauteuils, rayonnages, éclairage, acoustique) doivent être réfléchis pour tous les publics, il est certain qu'ils peuvent se poser avec une certaine acuité pour les personnes âgées. Enfin, il faut être attentif à d'autres thématiques comme le manque de compréhension de l'organisation interne de la bibliothèque ou des changements (mode de classement, catalogue informatisé ou automates de prêt-retour) qui peuvent mettre en difficulté certains seniors. La question n'est peut-être pas tant l'implantation de tels équipements que l'attention portée aux usagers afin de les aider à se les approprier et à dépasser la peur du changement.

Enfin, n'y aurait-il pas, chez les bibliothécaires français, un manque de formation et une certaine réticence à se lancer dans le développement d'actions à destination des seniors en ayant l'impression de « faire du social » ? Un ouvrage paru en 2008 avançait : « La frilosité de notre profession concernant les animations à destination des publics empêchés n'est pas sans lien avec l'absence de formation relative à ces derniers. [...] les services des bibliothèques aux personnes empêchées ont suscité des professions de foi engagées et passionnées, et on ne peut plus justifiées [...] les obstacles majeurs à l'organisation de telles actions viennent, en fin de compte, de la profession elle-même¹⁵. »

¹⁰ Ibid.

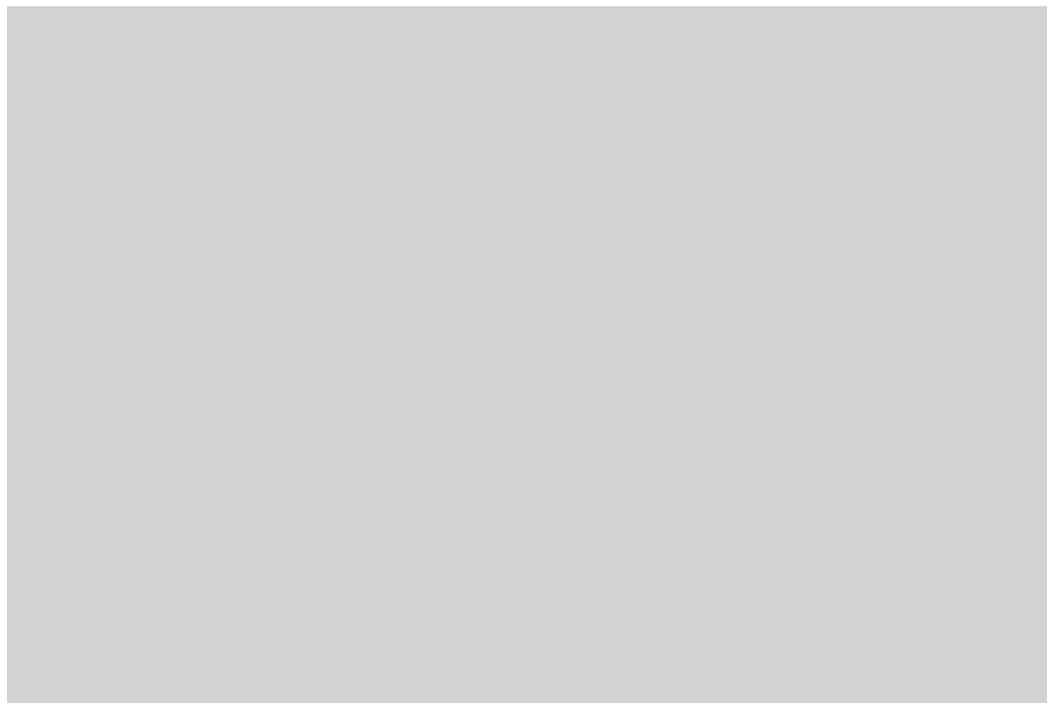
¹¹ Frédéric Duton, Lionel Michaux, Mathilde Panet-Tourne et Catherine Rollinat, *Les personnes âgées dans les bibliothèques publiques municipales*, mémoire de recherche pour le DCB, Enssib, 2004. Disponible en ligne.

¹² Marielle de Miribel *Accueillir les publics. Comprendre et agir*, Éd. du Cercle de la Librairie, 2013.

¹³ Relayé sur *BibliObs*, « Les plus de 50 ans sont-ils de petits lecteurs ? », publié le 24 mars 2013 (en ligne).

¹⁴ Séverine Boullay, *Loisirs, temps libre et avancement dans l'âge : quelle prise en compte des nouveaux retraités par les bibliothèques de lecture publique ?*, mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2008. Disponible en ligne.

¹⁵ Bernard Huchet et Emmanuèle Payen (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Éd. du Cercle de la Librairie, collection « Bibliothèques », 2008, p. 171 : « démystifier les publics empêchés ».



Finalement, les seniors sont parfois un public oublié des axes de développement en lecture publique, tant dans les projets de service que dans les contrats territoire-lecture (CTL), par exemple. Le premier bilan de ce dispositif¹⁶ faisait apparaître que sur 109 CTL en cours d'exécution ou de négociation, seuls 8 contrats contenaient un volet spécifique aux seniors.

UN PUBLIC ACTIF ?

Paradoxalement, si la fréquentation des bibliothèques par les seniors semble assez faible, ces derniers sont parfois présents à un autre niveau. En effet, nombre d'entre eux, qui disposent de temps libre, s'orientent vers le bénévolat : cet engagement concerne 6,7 millions de Français¹⁷ de plus de 60 ans (un senior sur deux). Le monde des bibliothèques n'échappe bien entendu pas aux seniors bénévoles comme cela a pu être relevé dans plusieurs études¹⁸. Ils peuvent également jouer un rôle de « passeurs de livres » à travers leur implication dans des associations comme « Lire et faire lire » (dont les bénévoles ont plus de 50 ans) dont les objectifs sont de faire partager le plaisir de la lecture et de renforcer les liens entre générations. Citons également les associations telles que

« Lis avec moi », « L'école des grands-parents européens » ou « Générations et culture ».

UN NOUVEAU « PUBLIC CIBLE » ?

Le phénomène de vieillissement de la population française est récent mais il s'amplifie et doit faire réfléchir à l'adaptation des politiques publiques, dont la lecture publique. Les missions des bibliothèques sont en effet de proposer des collections et animations à destination de l'ensemble de la population desservie : or, si l'offre à destination de la jeunesse est variée et structurée (public prioritaire), des marges de progression existent en ce qui concerne l'offre à destination des seniors.

Cependant, un intérêt récent pour les seniors semble émerger, relayant les évolutions démographiques en cours. Ainsi, les bibliothèques se sont emparées du sujet des seniors lors de leurs journées d'études : on retiendra au début des années 2000 une journée sur « Les personnes âgées et la lecture¹⁹ » (BDP des Bouches-du-Rhône en 2002) et une autre sur « Il n'y a pas d'âge pour... "Activité, culture et lien social : une exigence pour la personne âgée en institution"²⁰ » (BDP de l'Ardèche en 2004). Dans la continuité de ces manifestations, la

¹⁶ Bilan du dispositif des contrats territoire-lecture, Service du Livre et de la Lecture, ministère de la Culture, novembre 2012. Disponible en ligne.

¹⁷ Source : enquête Ifop de juin 2010 pour l'association France Bénévolat.

¹⁸ Dominique Lahary, « À propos des bénévoles », sur le site de l'ADBDP : <http://www.adbdp.asso.fr/>

¹⁹ *Les personnes âgées et la lecture*, actes du colloque, bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône, rencontre du 27 juin 2002, conseil général des Bouches-du-Rhône.

²⁰ *Il n'y a pas d'âge pour... « Activité, culture et lien social : une exigence pour la personne âgée en institution »*, actes du colloque organisé dans le cadre de la Semaine Bleue le 21 octobre 2004 à Privas, conseil général de l'Ardèche, bibliothèque départementale de prêt, 2005.



réflexion s'est poursuivie : « Publics âgés et bibliothèques » (BDP de la Dordogne), « Le portage à domicile et les services aux seniors » (journée Interbibly à Reims) ou, plus récemment, « Lecture et personnes âgées » (Les Champs Libres, Rennes, 2011). La publication du rapport de l'IGB en 2012 semble avoir relancé la mobilisation autour de ce sujet puisque plusieurs autres journées ont, depuis, été organisées autour de ce thème.

Actuellement, on dénombre désormais plusieurs guides établis par des bibliothèques et destinés à faciliter la mise en place d'actions à destination des seniors. Entre autres : *Lecture et personnes âgées. Guide à l'usage des bibliothécaires*²¹ (Biblio-Savoie), *Lecture et seniors. Guide pratique à l'usage des bibliothécaires*²² (BDP de la Drôme), ou la *Boîte à outils* de la BDP de l'Hérault. En termes de ressources, on trouve également la bibliographie établie par la BDP de l'Ardèche²³ et la sélection de la BDP du Bas-Rhin autour de la maladie d'Alzheimer.

Enfin, les BDP proposent depuis une quinzaine d'années des formations en lien avec le public des seniors : « Publics âgés et bibliothèques », « Action culturelle en direction des personnes âgées », « Portage à domicile », « Lecture à voix haute ». Certaines ont d'ailleurs commencé à ouvrir ces formations à des animateurs travaillant en EHPAD²⁴ (Ardèche, Ariège, Lot-et-Garonne).

Les seniors ne sont pas un groupe social homogène et constituent un public complexe, avec des pratiques variées et des besoins différents. Examinons maintenant l'offre proposée par les bibliothèques à ce public.

QUELLE OFFRE PROPOSER AUX SENIORS EN BIBLIOTHÈQUE ?

SERVICES DOCUMENTAIRES ET ACTION CULTURELLE

Les seniors constituent un public complexe mais pas toujours spécifique. Si nombre de seniors peuvent profiter des services courants de la bibliothèque, d'autres, notamment les seniors fragilisés à domicile ou hébergés en établissement gériatrique, ont des besoins particuliers.

Les services documentaires des bibliothèques (consultation sur place, emprunt) répondent aux besoins de beaucoup de seniors, ainsi que les animations culturelles. Une étude menée à l'Essib montre que « la grande majorité des lecteurs sondés (79 % des citations) [vient] emprunter des livres, ce qui confirme l'usage traditionnel fait par ce lectorat de la bibliothèque [...] on constate la prédominance de l'emprunt de livres (83,4 %), de la consultation de la presse (42,8 %) et la consultation sur place (28,8 %) [...] ce public emprunte, mais de façon moindre, des CD et des documents vidéo²⁵ ».

Outre les collections courantes, les seniors peuvent également accéder aux collections en gros caractères et aux livres enregistrés. Si ces acquisitions ne sont pas exclusivement destinées aux seniors, cette tranche d'âge en profite, d'autant que l'offre s'est progressivement diversifiée. Il est important de rendre visibles ces ressources.

Les seniors apprécient également la consultation sur place de la presse, sachant que 76 % des personnes de plus de 65 ans déclarent lire un quotidien, dont 50 % tous les jours ou presque²⁶. Il n'est donc pas surprenant que l'espace des périodiques soit parfois surfréquenté par des seniors.

Concernant les animations, les seniors seront intéressés par les clubs lectures, les lectures à voix haute ou les ateliers d'écriture. Ils peuvent également, selon les générations, être attentifs à l'offre sur la musique (Cité de la musique, entre autres) ou le cinéma. Concernant les animations, il ressort d'une enquête menée à la bibliothèque municipale de Lyon en 2008 quelques points significatifs sur les pratiques des seniors (les plus de 50 ans) : ils semblent « avides de tout », « apprécient visiblement les "rendez-vous" et animations à dates précises (Heure de la Découverte par exemple), au détriment de l'offre continue de service (expositions) ».

DES ATELIERS NUMÉRIQUES PLÉBISCITÉS PAR LES SENIORS

Les bibliothèques ont développé depuis quelques années des ateliers numériques et cette offre semble répondre aux besoins des seniors : plusieurs études montrent que les ateliers sont très fréquentés par les seniors. L'une

²¹ BDP Biblio-Savoie, *Lecture et personnes âgées. Guide à l'usage des bibliothécaires*, 2005. Disponible en ligne.

²² Médiathèque de la Drôme, *Lecture et seniors. Guide pratique à l'usage des bibliothécaires*, 2010. Disponible en ligne.

²³ BDP de l'Ardèche, « Il n'y a pas d'âge pour... ». *Catalogue thématique et analytique du fonds documentaire « Culture bleue »*, 2^e édition, 2009.

²⁴ EHPAD : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

²⁵ Voir note 11.

²⁶ Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, op. cit.

des raisons de ce succès réside en partie dans le « fossé générationnel », illustration de la fracture numérique sur l'accès aux technologies de l'information. En 2012²⁷, alors que 81 % de la population (plus de 12 ans) possédait un ordinateur, ce chiffre tombait à 70 % pour les 60-69 ans et 36 % pour les 70 ans et plus ; quant à la connexion internet, le chiffre était de 78 % pour l'ensemble *versus* 68 % pour les 60-69 ans et 35 % pour les 70 ans et plus. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les seniors trouvent en bibliothèque des services qui leur correspondent (accès à un ordinateur, accompagnement/médiation), comme l'atteste un rapport établi sur « la perception des avantages offerts par les TIC dans les bibliothèques publiques en France²⁸ ». Cet engouement pour les ateliers numériques a été évalué dans plusieurs structures, dont la bibliothèque Marguerite-Yourcenar à Paris²⁹ : le public est composé de nombreux retraités « qui ont à la fois du temps et aussi l'envie d'apprendre des choses, souvent pour communiquer avec leur famille (traitement de texte, adresse courriel, utilisation

de la webcam). Souvent, ce public de seniors (60-80 ans) dispose de matériel à son domicile mais ne sait pas toujours comment l'exploiter, même dans ses fonctionnalités les plus élémentaires ». La surreprésentation dans les ateliers se justifie : « Ils sont l'exemple-type d'utilisateurs qui ont besoin d'une médiation ou d'un accompagnement. »

UNE OFFRE ADAPTÉE POUR LES SENIORS EMPÊCHÉS

S'il faut se garder d'assimiler publics âgés et personnes handicapées, force est de constater que les seniors peuvent tirer profit de certains équipements destinés aux personnes handicapées (télé-agrandisseurs, agrandisseurs d'écran avec synthèse vocale, casques, claviers en gros caractères ou logiciels de grossissement de caractères), sous réserve qu'ils soient bien signalés. En effet, l'avancée en âge augmente la survenue de handicaps sensoriels, auditifs ou visuels, sans parler des problèmes de motricité. Mais l'adaptation de l'offre à destination des

²⁷ Chiffres clés 2013. Statistiques de la culture, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS. Version abrégée disponible en ligne.

²⁸ TNS, Rapport final de l'Enquête paneuropéenne destinée à évaluer les perceptions des utilisateurs à l'égard des avantages liés aux technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques publiques, Fondation Bill et Melinda Gates, mars 2013 [en ligne], et TNS, Rapport final sur la Perception des avantages offerts par les TIC dans les bibliothèques françaises : le point de vue des usagers, Fondation Bill et Melinda Gates, mars 2013 [en ligne].

²⁹ Fabienne Le Hein, Les ateliers multimédias à la médiathèque Marguerite Yourcenar (Ville de Paris) : perspectives d'évolution, projet professionnel personnel, formation initiale des bibliothécaires d'État, Enssib, 2010. Disponible en ligne.



³⁰ Conseil supérieur des bibliothèques, « L'accès à la lecture des personnes "empêchées" et le "tiers-réseau" de la lecture publique », dans *Rapport annuel du Conseil supérieur des bibliothèques, 1995*. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1107-rapport-annuel-du-conseil-superieur-des-bibliotheques-1995.pdf> : « Une personne est dite "empêchée" lorsqu'elle est soumise à des contraintes soit par un handicap, soit par une immobilisation dans un établissement, hôpital, maison de retraite, prison ou caserne. Le lecteur handicapé, malade ou détenu, est un citoyen à part entière et ses droits à la culture ne sauraient être diminués : au contraire, on pourrait soutenir que ces personnes en situation difficile sont les plus à même de bénéficier des bienfaits de la lecture et qu'elles en ont le plus besoin. »

³¹ <http://blog.bibliotheque.paris.fr/portage/presentation-du-service/>

³² Voir, dans ce dossier du BBF, l'article de Nelly Godonou Dossou *et al.*, « La liberté de choix : l'offre de la bibliothèque départementale de l'Ardèche en direction des publics empêchés », p. 60-65.

« publics empêchés » tels que définis par le Conseil supérieur des bibliothèques (CSB) en 1995³⁰ peut prendre des formes diverses.

L'une des actions à engager à destination des publics empêchés est le portage à domicile. Il semble aujourd'hui se développer, mais la France a longtemps connu un retard important dans ce domaine, notamment par rapport aux pays anglo-saxons. Le CSB constatait en 1995 que, si la desserte des institutions (de type maisons de retraite ou EHPAD) semblait assez bien assurée, il n'en était pas de même du portage à domicile chez des particuliers. Le portage à domicile paraît s'être structuré au niveau des territoires, avec des formules assez différentes d'un lieu à l'autre.

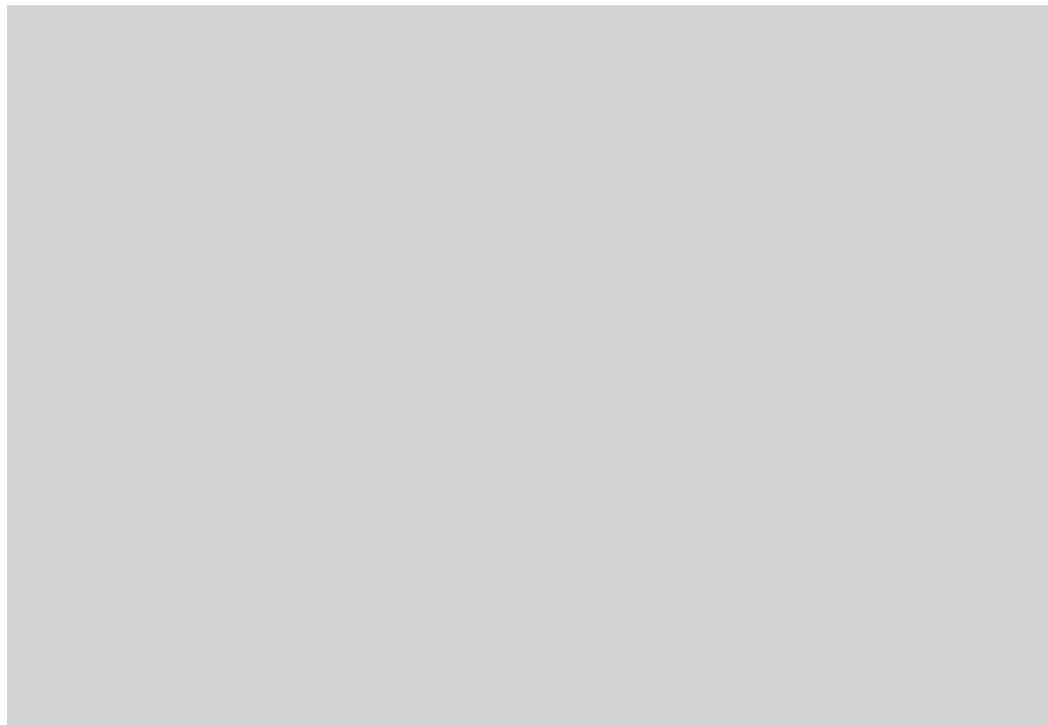
Ainsi, depuis 2008, le service Port'âge³¹ de la Ville de Paris a fait du service civique la colonne vertébrale de son organisation. Héritier d'un service informel assuré par les bibliothécaires pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, Port'âge s'est structuré grâce au recrutement de jeunes en service civique. Le service est coordonné au niveau central et assuré sur le terrain par des « porteurs », recrutés chaque année, bénéficiant d'un tutorat, et qui interviennent dans la zone d'action de la bibliothèque de rattachement. Outre les visites au domicile des personnes empêchées, les « porteurs » interviennent dans les structures d'accueil de personnes âgées et peuvent être amenés à accompagner les personnes jusqu'à la bibliothèque.

Mais le plus souvent, le portage à domicile repose sur une organisation interne ; il peut aussi être fondé sur le bénévolat (Villeurbanne) ou le partenariat avec des associations (Reims). Enfin, certaines organisations privilégient la collaboration avec des services comme le centre communal d'action sociale – CCAS (Grenoble). Le service de portage à domicile se dégage comme un service incontournable de l'offre à destination des personnes âgées.

D'autres actions peuvent également être proposées, comme les animations destinées aux publics en établissement, qui contribuent à maintenir le lien social indispensable avec l'extérieur. Le réseau des médiathèques de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis) a pris cette orientation et a, dans un objectif de diversification des publics, inclus des animations articulées autour du livre (lecture à voix haute...) ou d'autres supports (chansons...). D'autres bibliothèques proposent une offre dans ce domaine : lectures à voix haute dans le Cantal, voyage-lecture intergénérationnel « 1.2.3. albums » dans l'Yonne, action « Bougez, lisez, Seniors ! » organisée par la BDP de l'Hérault. Plusieurs équipements pratiquent également le prêt de jeux (Ardèche, Cantal) ou de malles (« Malle vermeil » dans le Tarn, valisette « Jeux et jouets d'autrefois » dans le Bas-Rhin), qui peuvent servir de supports à des animations par les professionnels du médicosocial. Enfin, la BDP de l'Ariège a construit un projet qui, en complément du prêt de livres et de jeux, propose la mise en œuvre d'ateliers d'arts de la scène.

CULTURE BLEUE : UNE DÉMARCHÉ EXEMPLAIRE MENÉE EN ARDÈCHE

Quand on aborde la question de la structuration d'une offre à destination des seniors en bibliothèque, l'action développée depuis 1997 par la BDP de l'Ardèche³² à travers le programme Culture Bleue fait figure d'exemple à suivre. Au-delà des collections et des supports adaptés, la BDP propose des supports d'animations pour les animateurs des EHPAD leur permettant de mettre en place des lectures à voix haute (sélection de textes courts, « Nouvelles ») ou des ateliers d'écriture ; elle met également à disposition des jeux et des malles d'animations. Le travail de réseau a également permis de développer des projets autour de recueils de mémoires auprès des seniors : ainsi, « La prunelle



de mes yeux. Objets de souvenirs, souvenirs d'objets en maison de retraite», recensant la parole de résidents autour d'un objet qui a marqué leur histoire de vie (odeur du café, poupees...), ou le projet « Les mots du potager », qui a abouti à la production d'un abécédaire, agrémenté de témoignages de résidents.

Depuis 2010, la BDP de l'Ardèche a continué à innover et a créé le « Prix Culture Bleue ». Cette manifestation, intégrée dans le schéma gérontologique départemental, présente un double enjeu d'accès à la culture et de valorisation des personnes âgées en tant qu'acteurs. Le dispositif repose sur une sélection de livres récents, uniquement des livres illustrés, afin de toucher un maximum de personnes âgées et d'éviter la mise en échec. Ces ouvrages servent ensuite de supports à des animations dans les structures participantes et sont accompagnés de fiches-conseils pour faciliter leur présentation. Vient ensuite le vote des résidents puis la remise du prix à l'auteur sélectionné lors d'une cérémonie au conseil départemental, en présence des représentants des résidents et des animateurs. En 2012, l'opération a permis de toucher 311 personnes âgées hébergées, dont l'âge moyen était de 84 ans³³.

MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES SENIORS

COMMUNIQUER, RELAYER,
IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE

L'offre à destination des seniors existe, même si elle doit être développée, mais elle est parfois méconnue. Outre les moyens classiques de communication, la diffusion de l'information doit s'appuyer sur un travail de réseau (clubs d'aînés, associations de retraités, partenaires institutionnels dont CCAS et CLIC³⁴, structures d'hébergement, ADMR³⁵) et sur la participation de la bibliothèque à des manifestations orientées vers les seniors (salons des seniors...).

La bibliothèque peut également faire connaître son action à destination des seniors au moment de la Semaine Bleue ou Semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Cet événement annuel qui existe depuis 1977 vise « à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle³⁶ ». Articulé autour d'un thème annuel, il a lieu fin octobre et peut être l'occasion pour la bibliothèque de médiatiser ses actions, de se positionner comme fournis-

³³ BDP Ardèche : <http://lecture.ardèche.fr/EXPLOITATION/Default/actualites00&aspx#culturebleue>

³⁴ CLIC : centres locaux d'information et de coordination.

³⁵ « L'ADMR (anciennement "Aide à domicile en milieu rural") est un réseau associatif de services à la personne » (source : Wikipédia).

³⁶ <http://www.semaine-bleue.org>



seur de services, mais aussi de se poser comme un lieu où l'on parle des problématiques liées au vieillissement et aux seniors, et où ceux-ci peuvent s'exprimer. Si les bibliothèques sont peu nombreuses à faire recenser leurs actions au niveau du site web de la Semaine Bleue, les initiatives sur le terrain se multiplient. Citons la BDP de l'Eure qui a lancé en 2012 sa deuxième « Fête des bibliothèques » au cours de la Semaine Bleue et a organisé une journée d'échanges sur les seniors, rythmée par une conférence de Vincent Caradec (« Seniors, qui êtes-vous ? Que faites-vous ? ») et par quatre tables rondes (« lecture à haute voix » ; « partenariats avec les maisons de retraite » ; « portage à domicile » ; « actions intergénérationnelles »). En 2013, la BM de Lyon a proposé des ateliers

multimédias « spécial seniors », articulés autour d'autres événements (conférence sur les médiations artistiques, exposition de photographies anciennes issues des collections « Je me souviens »). Ces démarches contribuent à insérer la bibliothèque dans la vie locale et lui permettent d'affirmer son rôle d'équipement culturel de proximité.

IDENTIFIER ET RENFORCER LES PARTENARIATS

Afin de développer des actions adaptées à destination des seniors, les bibliothèques ont intérêt à développer les liens et les partenariats avec les acteurs qui interviennent auprès des seniors. Il convient d'abord d'identifier les partenaires

potentiels, comme les établissements (environ 10 500), dans lesquels vivent près de 680 000 personnes âgées. Parmi les structures, on distingue :

- 1 500 USLD (unités de soins de longue durée), services sanitaires rattachés à des hôpitaux qui hébergent des seniors requérant des soins médicaux importants et une surveillance continue ;
- environ 6 000 maisons de retraite ou EHPAD, aux statuts variés. Ils accueillent des seniors pour qui le maintien à domicile n'est plus possible (fragilité, perte d'autonomie) ; l'EHPAD constitue leur lieu de vie, un substitut de domicile ;
- 3 000 logements-foyers, non médicalisés, destinés à des seniors plus valides, avec un hébergement en location assorti de services à la carte ;
- des résidences-services, privées, non médicalisées, proposant la location ou l'achat d'un appartement avec des services.

Le partenariat passe par l'identification des bons interlocuteurs, la direction qui pourra soutenir le projet, et l'animateur, qui est un interlocuteur privilégié pour ce type d'actions.

Au-delà des structures d'hébergement, il existe d'autres partenaires potentiels : le CCAS, établissement public communal exerçant ses missions dans les domaines de l'action sociale et de l'animation des activités sociales ; le CLIC, qui est un guichet d'accueil, d'information et de coordination dans le domaine de la gérontologie ; enfin, le CODERPA (comité départemental des retraités et des personnes âgées), instance consultative placée près du président du conseil départemental, composée de représentants des retraités et personnes âgées, et associé à l'élaboration des mesures concernant les seniors. L'ADMR peut également être un interlocuteur. Les bibliothèques des collectivités territoriales ont donc intérêt à tisser des liens avec les autres services de leur collectivité agissant pour les seniors afin de renforcer l'efficacité de l'action publique. C'est historiquement le cas en Ardèche, où le projet Culture Bleue est né d'une volonté conjointe du directeur Santé Solidarité et du directeur de la BDP. Ce type de partenariat est également présent dans des communes comme Angers ou Grenoble, où la bibliothèque agit de concert pour les seniors en lien avec le CCAS.

TRAVAILLER AVEC LES EHPAD, C'EST POSSIBLE

La synthèse sur les données d'activité 2013 des bibliothèques municipales fait apparaître que 31 % des bibliothèques et 12 % des points d'accès au livre ont engagé un partenariat avec une « maison de retraite ». Ces chiffres ne permettent cependant pas de connaître le type d'actions engagées mais sont un indicateur sur le maillage engagé du territoire.

À titre d'illustration, la BDP de l'Ardèche, qui travaille en lien avec les établissements d'hébergement du département, a progressivement formalisé ces partenariats. La convention-type comprend notamment les engagements suivants :

- l'établissement d'hébergement dispose d'un animateur salarié, référent de la BDP dans la structure et chargé de la gestion de la bibliothèque interne ;
- l'établissement met à disposition un lieu, sécurisé, et accessible aux résidents ;
- la BDP propose des fonds en gros caractères (imprimés, revues), des beaux livres, mais aussi des CD et DVD ;
- la BDP met à disposition des supports d'animation permettant aux animateurs de mettre en place des actions de lecture à voix haute, des ateliers d'écriture, ainsi que des jeux et des malettes d'animation ;
- la BDP constitue un fond professionnel (vieillesse, maladie d'Alzheimer, animation auprès des personnes âgées...);
- la BDP organise des formations accessibles à la fois aux professionnels des bibliothèques et aux animateurs des établissements d'hébergement ;

Comme nous l'avons vu, l'action vers les EHPAD peut donc prendre des formes variées : activités autour du livre, animations autour du conte, mais aussi animations autour d'autres supports comme la musique.

Les structures d'accueil des seniors sont également demandeuses de conseils pour mettre en place une bibliothèque (sélection d'ouvrages, gestion d'un espace dédié, formation des animateurs)³⁷. Il existe d'ailleurs pour mettre en place ce type de projet des dispositifs d'aides aux EHPAD, comme les subventions de la Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France (opération « +de Vie » destinée à améliorer le

³⁷ Aurélia Lucido El Harrag, *L'offre de services en direction des personnes âgées « empêchées » : l'exemple de la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire d'étude pour le DCB, Enssib, 2006. Disponible en ligne.



quotidien des personnes âgées hospitalisées ou hébergées). Entre 1997 et 2013, l'opération a permis de soutenir financièrement la création ou l'amélioration de 20 bibliothèques dans des structures pour personnes âgées. Les bibliothèques, lors de leurs opérations de désherbage, peuvent aussi envisager des dons aux structures d'hébergement, en complément de leurs prêts.

En tout état de cause, c'est en échangeant avec les professionnels des structures d'hébergement, qui s'appuieront sur les besoins des résidents, que pourra être co-construite une offre adaptée aux seniors accueillis dans l'établissement.

DIVERSIFIER LES SERVICES, MISER SUR L'INTERGÉNÉRATIONNEL ET INNOVER

La bibliothèque doit s'attacher à adapter le service rendu aux seniors, que ce soit au plan de l'aménagement des espaces (mobilier, étagères, chaises, accueil...), de l'accueil de groupes ciblés ou d'autres services comme l'accueil d'un écrivain public (Creil). Certaines communes ont décidé d'aller plus loin, à l'instar de Signy-l'Abbaye³⁸ (Ardennes), où la Maison Yves-Coppens conjugue les services d'une médiathèque et l'accès à de multiples services, tout en étant Relais Services Publics (RSP).

Par ailleurs, alors que les bibliothèques ont très souvent identifié des espaces dédiés à la jeunesse, voire des espaces pour les adolescents, est-il pertinent d'envisager de créer des espaces seniors? La question mérite réflexion, et l'écueil pourrait être de stigmatiser cette tranche d'âge. Mais la question se pose, et c'est une orientation qu'a prise la ville d'Angers dans le cadre de l'évolution de son schéma directeur des bibliothèques et de sa démarche «ville amie des aînés». Le projet, piloté par l'adjoint au maire chargé des personnes âgées, s'est appuyé sur une démarche projet associant l'action culturelle ainsi qu'un comité participatif comprenant des usagers. L'objectif du projet était de favoriser la proximité et l'accessibilité pour les seniors, mais aussi de leur proposer une offre différente, adaptée à leurs besoins, où l'on ne craint pas de «bousculer les habitudes». Ainsi, l'identité de la bibliothèque Saint-Nicolas³⁹ a été réorientée vers les seniors et propose une offre diversifiée autour de lectures partagées, de jeux, d'ateliers gourmands...

Afin d'adapter son offre aux seniors, la bibliothèque doit également miser sur l'intergénérationnel : il constitue aujourd'hui un véritable enjeu et peut permettre, à travers l'enrichissement mutuel, de changer les préjugés (croisés) sur l'âge. L'intergénérationnel peut se conjuguer au quotidien, à travers des animations autour du livre, mais aussi autour du jeu (jeux de société, «Semaine du jeu», quiz) et même du jeu vidéo. Soulignons que, contre toute attente, la Wii connaît un certain succès dans les EHPAD car elle favorise la motricité. La médiathèque Saint-John-Perse d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) a ainsi mis en place avec une résidence pour personnes âgées un programme régulier d'ateliers de jeux vidéo adaptés (bowling virtuel), permettant de conjuguer convivialité et maintien de la motricité chez les résidents. Mais l'intergénérationnel peut aussi s'incarner dans des démarches spécifiques comme le Prix Chronos⁴⁰. Créé en 1996 par la Fondation nationale de gérontologie, ce prix a pour objectifs de «sensibiliser les jeunes à la découverte du parcours de vie, permettre à des personnes de tous âges de réfléchir sur la valeur des étapes du parcours de vie, primer les meilleurs albums et romans traitant des relations entre les générations, de la vieillesse, développer le goût de la lecture chez les jeunes, éduquer à la citoyenneté grâce au vote individuel...». Il s'incarne dans un cheminement collectif de plusieurs mois, dans lequel les bibliothèques peuvent s'inscrire. L'évaluation du dispositif réalisée en 2010⁴¹ a relevé les points suivants du côté des bibliothèques concernées : la participation permet de parler de thèmes peu abordés et de développer des actions intergénérationnelles, tout en mettant en perspective un autre rapport au temps. L'innovation passe aussi par le numérique : nous avons déjà souligné l'engouement des seniors pour les ateliers numériques. À l'heure de la multiplication des terminaux mobiles, la question d'une offre adaptée aux seniors se pose. Des études⁴² ont montré les réticences des seniors vis-à-vis des tablettes (complexité des outils, manque de conviction, inquiétude vis-à-vis de la protection des données personnelles, coût d'acquisition). Mais, parallèlement, une étude de 2013 menée par l'université Gutenberg de Mayence⁴³ a montré que la lecture sur tablette serait facilitée pour les seniors : en comparant la lecture sur tablette/e-book et la

³⁸ Émilie Dauphin, «Une médiathèque outil de lien social. L'exemple de Signy-l'Abbaye», *Bibliothèque(s) – Revue de l'ABF*, n° 47-48, décembre 2009.

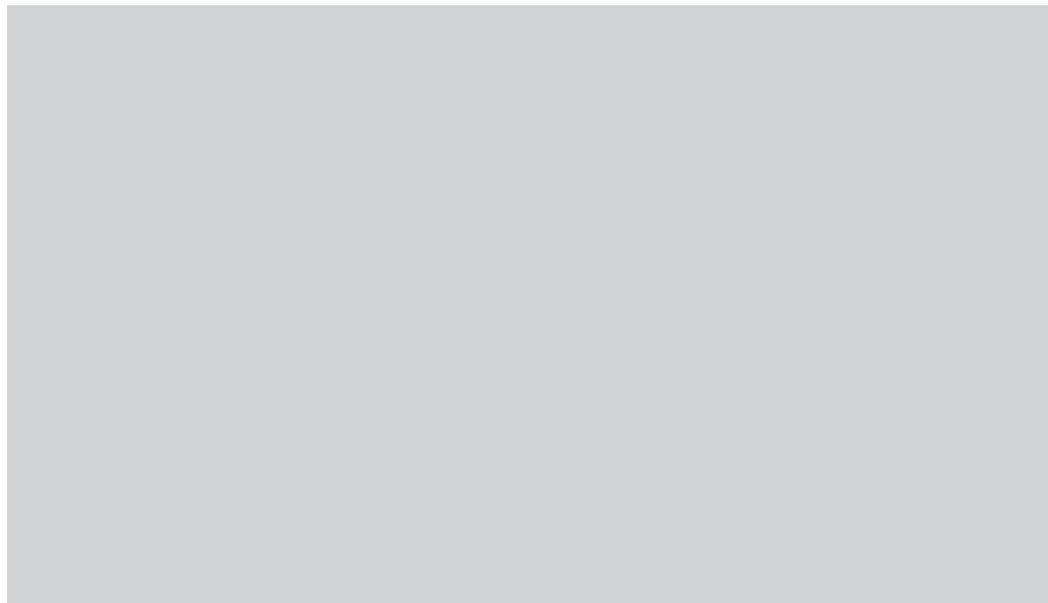
³⁹ Bibliothèque d'Angers : <http://bm.angers.fr/les-9-bibliothèques/bibliothèque-saint-nicolas>

⁴⁰ <http://www.prix-chronos.org>

⁴¹ Fondation nationale de gérontologie, *Les modes de lecture dans le cadre du Prix Chronos. Comment lisent les jurés du Prix Chronos*, étude évaluative en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture, novembre 2010 (en ligne).

⁴² Délégation aux usages de l'Internet, *Livre blanc – Seniors et tablettes interactives*, juillet 2011 (en ligne).

⁴³ Citée par Nicolas Gary dans «Les seniors lisent mieux sur tablettes mais préfèrent l'imprimé», *ActuaLitté*, 7 février 2013 (en ligne).



lecture sur livre papier, notamment chez les 60-77 ans, sur la base d'éléments objectifs (mouvement des yeux, mesure de l'activité cérébrale grâce à un électro-encéphalogramme – EEG), elle a révélé chez les seniors que « *la lecture grâce à des appareils technologiques nécessite moins de temps pour la fixation du regard* ». En parallèle, une expérimentation menée en 2013-2014 par la BDP de l'Ardèche, sous le haut patronage de l'IGB, et portant sur le prêt de liseuses en EHPAD, a montré que la lecture sur liseuse présentait des avantages mais devait être accompagnée. Cette action, baptisée « *Livrel bleu* ⁴⁴ », s'est déroulée entre juillet 2013 et février 2014 dans dix résidences volontaires. L'évaluation de l'expérimentation a fait ressortir plusieurs éléments : après une première réticence vis-à-vis de l'outil, certains résidents ont trouvé de vrais avantages à l'utilisation de la liseuse (confort de lecture, poids, grossissement des caractères rendant la lecture plus facile que sur un ouvrage en gros caractères, choix des documents plus variés en titres et en genres) ; cependant, l'outil n'a pas permis aux personnes les plus handicapées d'obtenir un grossissement suffisant des caractères ou de dépasser la baisse de sensibilité ou de contrôle moteur liés

à l'âge pour utiliser une liseuse. L'implantation de ce type de support passe ainsi par une nécessaire médiation auprès des résidents. Au vu des conclusions du test, la BDP a souhaité poursuivre et élargir l'offre d'ouvrages numériques à destination des seniors.

Les seniors sont donc un public complexe, avec des attentes et des pratiques différentes. Si beaucoup de seniors ont des usages qui semblent peu différer du reste de la population, les seniors empêchés ont en revanche des besoins spécifiques qui sont aujourd'hui pris diversement en charge par les bibliothèques. Compte tenu des enjeux liés au vieillissement tendanciel de la population, il semble aujourd'hui nécessaire de mieux cerner les attentes des seniors pour adapter l'offre et les politiques de lecture publique en faisant des seniors un public cible. Les actions auront d'autant plus de chances de réussir et d'être pertinentes qu'elles seront travaillées en partenariat avec les acteurs qui interviennent auprès des seniors. Le champ d'action est vaste et se conjugue avec l'intergénérationnel, le « hors les murs » et l'innovation.

B:F

⁴⁴ Ardèche, *Bilan de l'expérimentation Livrel Bleu* : <http://fr.calameo.com/books/002420121e6e0cfcdfif>